



85 rue de Kergestin, CS 23005, 29334 Quimper cedex
02.98.55.60.00 / technique@opac-cornouaille.fr
www.opac-cornouaille.fr

L'OPAC vous informe pour un BON USAGE ET ENTRETIEN DE VOTRE INSERT OU POÊLE À BOIS

Le ramonage n'est pas qu'un simple nettoyage : il est essentiel pour votre sécurité, la performance de votre appareil et la qualité de l'air de votre logement.

QUELQUES CHIFFRES

- En France, près de 250 000 incendies domestiques surviennent chaque année.
- 80% des décès lors d'incendies sont causés par les fumées.
- Dans un conduit encrassé, la température peut monter jusqu'à 1200°C.

Un entretien régulier réduit fortement ces risques.

BIEN CHOISIR SON BOIS

- ✓ Utiliser **du bois sec** uniquement.
- ✓ Bois durs (chêne, hêtre, frêne) : séchage **24 mois minimum**.
- ✓ Bois résineux (sapin, pin, épicéa) : séchage **jusqu'à 5 ans**.
- ✓ Stocker à l'abri, dans un espace ventilé et surélevé.
- ✓ Interdiction d'utiliser du bois traité (exemple : palette, etc.) pour éviter l'encrassement (bistrage) du conduit.

Brûler du bois sec réduit votre consommation d'environ 30 %.

BIEN ALLUMER SON FEU

- ✓ Placer le bois en **pyramide**, comme sur la photo.
- ✓ Utiliser de **petites branches ou un allume-feu** (jamais de plastique, papier imprimé, journaux, bois traité ou humide).
- ✓ **Ouvrir l'arrivée d'air** pour une bonne combustion.
- ✓ **Privilégier une flambée régulière d'1h30** pour chauffer le conduit.





85 rue de Kergestin, CS 23005, 29334 Quimper cedex
02.98.55.60.00 / technique@opac-cornouaille.fr
www.opac-cornouaille.fr

LE RAMONAGE

- **Obligation légale** : 1 ramonage annuel de votre insert ou poêle y compris conduit.
L'entretien annuel est réalisé par l'OPAC entre février et juin et est inclus dans vos charges.
- Faire appel à un **professionnel agréé** qui nettoie, vérifie les joints, l'étanchéité, les arrivées d'air et vidange le cendrier.

POURQUOI RAMONER ?

1. Pour éliminer les dépôts inflammables (suie, créosote).
2. Pour améliorer la sécurité et réduire les risques d'incendie.
3. Pour garantir un bon tirage et une meilleure efficacité énergétique.
4. Pour diminuer la pollution de l'air intérieur et extérieur.

LES BONS REFLEXES

Avant la venue du ramoneur : dégager la zone, protéger l'appareil, vider les cendres.

Après ramonage : l'insert ou le poêle chauffe mieux, consomme moins et rejette moins de particules polluantes. Ne rien stocker à proximité de l'équipement pour permettre à la chaleur produite de bien se diffuser en n'obstruant pas l'espace.

À RETENIR

Un poêle bien entretenu, c'est :

- ✓ **Plus de sécurité,**
- ✓ **Plus d'économies,**
- ✓ **Un geste pour l'environnement.**

VOUS AVEZ UNE QUESTION ?

Vous pouvez contacter votre chef de secteur. Ses coordonnées sont disponibles sur votre espace locataire <https://locataire.opac-cornouaille.fr>